

La belle aversion que M. Poivre a pour moi

Le 24 novembre 1768, Glemet se plaint à Dumas des procédés de Poivre.

Au dossier du Général Dumas aux Archives départementales du Tarn et Garonne à Montauban,
Document coté 20J-128

24 novembre 1768

Monsieur,

J'ai reçu par la flûte *la Garonne* arrivée ici le 11 courant, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 31 octobre.

Il est heureux pour moi, Monsieur, que vous vous soyez aperçu des obstacles qui se sont opposées au succès de ma mission sur l'objet de la traite des esclaves seulement ; que j'aurais certainement faite, sans piastre, au-delà de toute attente, malgré la situation où j'ai trouvé les affaires à mon arrivée ici et le mauvais et mince assortiment d'effets que j'avais reçu par le premier voyage de *la Normande*, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en porter plainte.

L'on n'a guère porté plus d'attention à l'accomplissement de mes dernières demandes, car je suis encore obligé de renvoyer une partie des marchandises que j'ai reçues par *la Garonne*. Heureusement que vous avez prévu, Monsieur, que je serais mal servi ; et il est fâcheux que vous n'ayez pu y apporter remède.

Les intérêts du Roi ne devraient pas souffrir de la belle aversion que M. Poivre a pour moi. Il est fâcheux, Monsieur, que le Ministre m'ait honoré de sa confiance pour des opérations aussi importantes que celles dont je suis chargé, puisque la seule aversion de M. Poivre pour moi, les tiendra toujours dans une sorte de langueur.

J'ai frémi de m'être engagé d'hiverner ici, Monsieur, en lisant la facture de l'envoi qu'on m'a fait, de ne trouver qu'une barrique de vin portée à l'article de mes provisions, sur le nombre de huit que j'avais demandées. Je faisais pourtant sentir à M. Poivre l'indispensable nécessité de m'envoyer cette quantité parce que de là devait dépendre peut-être la conservation des hommes qui me sont confiés. Quant à moi, Monsieur, je sais me passer de peu, et si les provisions ne regardaient que moi, je ne me plaindrais pas ; mais je dois le faire amèrement par rapport à mon monde. Ces hommes doivent-ils être sacrifiés ? Doivent-ils être la victime de la mauvaise humeur qu'on a contre moi. S'il n'y avait point eu du tout de vin à Maurice, l'on ne pouvait faire l'impossible, mais je sais qu'au départ des flûtes, il y avait plusieurs magasins particuliers où il s'en vendait, nommément chez les Srs Rouleau, proche l'hôpital, chez Lefevre, proche de l'église, chez M. St-Jean, dans l'enfoncement. Puisqu'on a acheté des marchandises sèches chez les particuliers, ne pouvait-on pas y prendre du vin ? J'aurai assez ample provision d'eau de vie pour la consommation en rations, en supprimant les dons gratuits que je faisais aux chefs et à leur suite, à titre de présents, d'autant mieux, Monsieur, que j'ai pris sur moi de faire donner à la troupe le tiers de la ration ordinaire, c'est-à-dire un huitième de bouteille par jour. Je sens bien que M. Poivre me désapprouvera, mais en même temps je dois croire que le Ministre m'en saura bon gré, puisque je ne le fais que pour la conservation des hommes. D'ailleurs, Monsieur, jamais la Compagnie n'a tenu de troupes ici sans leur donner la ration, soit en vin, soit en eau de vie. Quand le vin de Bordeaux manquait à Maurice, la Compagnie donnait du Chérés ou du Malaga. Il est cependant rare que la Compagnie ait tenu des troupes ici pendant l'hivernage. Or puisqu'elle faisait donner la ration durant la belle saison, il est bien encore plus essentiel de la donner aux troupes du Roi durant la mauvaise. J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur, de me faire autoriser à cette consommation.

J'ai reçu par *la Garonne* les 4000 piastres que vous vous êtes décidé de m'envoyer de concert avec M. Poivre. Il est vrai, Monsieur, que la quantité est bien modique pour que je puisse fournir un grand nombre d'esclaves, cependant, par les combinaisons de M. Poivre, je dois fournir autant d'esclaves que si j'avais reçu 12 mille piastres ; les choses qu'on voit de loin sont toujours mal combinées, surtout quand un mauvais motif dicte les ordres que l'on donne. Il est pourtant vrai que sans les pacotilleurs qui tiennent des magasins et des cantines dans les villages, j'aurais déjà pu vendre quelques effets, mais je ne peux espérer d'en convertir en piastres qu'après le départ de la flûte *la Normande* surtout.

J'ai l'honneur de vous prévenir, Monsieur, que tant qu'on ne mettra pas un frein à l'intérêt particulier, le Roi ne retirera jamais d'ici les secours qu'on devrait attendre.

Avant l'arrivée de *la Normande*, j'avais vendu quelques fusils de traite, 4 piastres la pièce, la toile une demi-piastre la brasse, mais depuis je n'ai rien vendu parce qu'il se vend dans le village même des mousquetons 3 piastres la pièce, et l'on donne 3 ½ brasses de toiles, même 4 brasses, pour une piastre, et du reste à proportion.

Vous aviez bien prévu, Monsieur, que les ordres que me donnerait M. Poivre seraient embarrassants et équivoques, vous en serez convaincu par la copie de ses lettres. Il me demande absolument toutes choses impossibles. Mais en employant toute ma capacité dans mes opérations pour le succès de ma mission, j'espère que je ne recevrai nul reproche des hommes justes, dépouillés de prévention.

Je comptais, Monsieur, entrer dans un plus long détail par *la Garonne*, mais un violent accès de fièvre depuis hier m'oblige de terminer ma lettre.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Glemet

A Foulpointe le 24 novembre 1768

* * *